MANIFESTATIONS PREVUES POUR LE PREMIER SEMESTRE 2026

Certaines manifestations sont déjà planifiées mais d'autres vous seront proposées tout au long de l'année :

- Dimanche 4 Janvier : Déjeuner Tripous Comité des jeunes
- Samedi 10 Janvier : Galette suivi des vœux du maire
- Dimanche 22 Février : Quine du Foyer Rural
- Samedi 14 Mars : Repas « Pays Basque » Comité des jeunes
- Samedi 21 Mars : Troc de graines et de plantes, enrichi d'ateliers graphiques, de livres, de marc de café et de partage : Les butineurs
- Samedi 28 Mars : Après–midi à réserver une surprise vous attend : Foyer Rural
- Samedi 25 Avril : Nettoyage de Printemps
- Vendredi 1 Mai : L'Astragale mettra en musique et en danse notre bal du muguet à la salle des fêtes de Bar : Les Butineurs
- Vendredi 8 mai : Trail « Les lacets du Viaur » : Comité des jeunes
- Samedi 16 Mai : Balade Découverte des plantes comestibles : Les Butineurs
- Du 6 au 13 Juin (date à arrêter) : Voyage en Aubrac Foyer Rural

ETAT CIVIL

Décès : COURONNE Claude le 25 Juillet 2025
ZONE Geoffrey le 7 Août 2025

Naissance : VALETTE Eline le 5 Juin 2025

Mariage : DAMBORIENA Frédéric-GLORIES Sarah le 16 Août 2025

TRAIT D'UNION

JANVIER 2026

N°101

HOMMAGE A CLAUDE COURONNE

Il y a quelque chose de plus fort que la mort : c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants.

Claude nous a quitté en juillet dernier et nous ne pouvons oublier son profond attachement à sa commune natale qui lui était si chère et qui lui doit tant.

Elu le 22 mars 1959, il fera un 1er mandat en tant que conseiller municipal qui sera suivi de trois autres mandats, de 1965 à 1983, où il exercera la fonction de 1er adjoint. Enfin, de 1983 à 2014, pendant 5 mandats il sera Maire de BOR ET BAR soit 55 années passées au service et au développement de sa commune.

Visionnaire et avant-gardiste, il a toujours œuvré pour que notre petite commune rurale aille de l'avant et a fait de son cheval de bataille le maintien et l'attrait de la population à l'époque où les jeunes quittaient nos campagnes.

Ainsi, avec les différentes équipes municipales qui l'ont accompagné et tout au long de ses nombreux mandats, il a acquis et rénové des bâtiments.

Il en a fait des logements sociaux pour attirer de nouveaux foyers ainsi que des gîtes pour accueillir des touristes. A ce jour, 10 logements à Bar et 7 à Bor sont continuellement occupés.

Le gîte d'étape de Bar accueille lui aussi de nombreux touristes venus faire un séjour ou simplement une escale.

En matière d'assainissement, il a également été un précurseur en créant une station d'épuration pour le village de Bar dès les années 1990. Cette réalisation sera suivie de deux autres qui desserviront les villages de Bor et de Laurélie. Trois stations d'épuration pour une commune d'environ 200 habitants, ce n'était pas monnaie courante.

Il en va de même pour les équipements sportifs : terrain de sports et le terrain de tennis qui ont permis à une équipe de foot de voir le jour et d'animer les dimanches après-midi de la commune.

L'opération « Cœur de village » a également fait partie des opérations qui lui tenaient à cœur. L'embellissement du village de Bar -avec la dissimulation des réseaux et l'aménagement du bourg- était un atout supplémentaire pour les habitants et les vacanciers qui appréciaient le calme et le charme de notre campagne .

La réfection de la salle des fêtes et l'adjonction de cuisines qui permettent aux associations locales d'organiser des manifestations où les habitants se retrouvent en toute convivialité, les sentiers de randonnée ainsi que le rocher d'escalade et sa via ferrata, tout ce qui pouvait permettre l'essor de BOR ET BAR, il y a longuement et ardemment contribué.

Ce n'est pas pour autant qu'il a négligé la voirie et les bâtiments communaux qui ont toujours été très bien entretenus. Il est également à l'origine du fleurissement dans la commune.

Hors commune, il a également siégé à l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Najac en tant que vice-président et occupé de nombreuses fonctions de délégué auprès de plusieurs syndicats intercommunaux. Il a été Président de l'association Clévacances située à Rodez.

Durant ce long périple, où il n'a ménagé ni son temps ni sa peine, son épouse Françoise et ses filles Monique et Martine l'ont soutenu et pour cela, nous tenons sincèrement à les en remercier. Nous nous associons à votre peine et sachez que Claude demeurera à jamais dans l'histoire de BOR ET BAR.

Au revoir Claude, nous ne t'oublierons pas et BOR ET BAR ne t'oubliera pas.

L'AGENCE POSTALE

L'agence postale est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Elle vous accueille pour :

- du dépannage financier (retrait et versement)
- Des instances de lettres recommandées ou de colis pendant 15 jours ouvrables
- Des dépôts de chèques ou de colis
- Des services au seniors : téléassistance, produits numériques, aides à l'accompagnement au quotidien…
- La téléphonie mobile ou internet à domicile : souscription, conseils et dépannages

LA MAIRIE

Elle vous accueille le mardi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h à 12h.

Nous vous rappelons que la mairie a un site sur internet que vous pouvez consulter à tout moment ainsi qu'une page Facebook : « Mairie de Bor et Bar ».

Le 15 et le 22 mars 2026 auront lieu des élections municipales.

Vous élirez pour 6 ans le conseil municipal qui sera chargé de régler les affaires de la commune.

Les règles ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants.

Concrètement, qu'est ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables

Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer.

Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée
(ajout d'un nom, suppression…) votre vote sera considéré comme nul
et ne sera pas comptabilisé.

Nous remercions particulièrement Serge pour ses magnifiques décorations de Noël. Comme chaque année, tu arrives à illuminer notre commune en cette période de fêtes.

Grâce à votre générosité, le Téléthon peut poursuivre ses actions. Nous vous remercions très sincèrement pour votre soutien. Cette année aucune action n'a été faite sur la commune. Cependant, l'urne déposée à la mairie a permis de récolter 159.10 euros.

Hervé Jubert, né à Reims en 1970, publie en jeunesse et en adulte. Il explore et mêle les genres. Fantastique. Aventure. Policier. Historique… Il vit désormais dans notre commune. Il a écrit plusieurs livres dont « L ' affaire Balzac » sorti en septembre 2025 et édité chez La manufacture des livres. Il est commercialisé au tarif de 19.90 euros. Je vous invite à le découvrir.

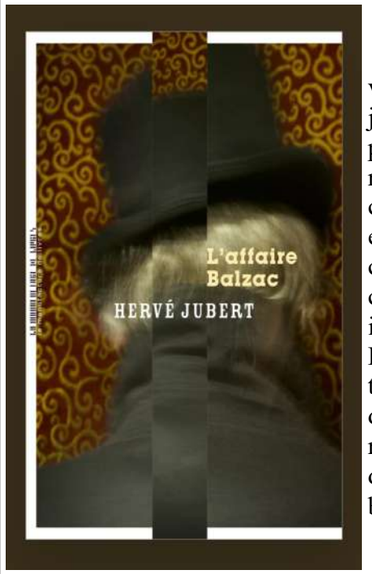

Nous sommes en 1818 à Paris. Le narrateur mène tranquillement sa vie. Lors d'un passage dans une maison de jeux, il rencontre un homme qui joue de manière étrange mais à qui la chance réussit. Il comprend qu'à peine sorti du casino, les propriétaires le retrouveront avec leurs sbires pour récupérer leur mise. Alors, il sort pour l'aider. C'est ainsi qu'il fait la connaissance de Balzac, qui se trouve au tout début de sa carrière littéraire et qui se cherche encore. Mais à peine les deux hommes ont-ils fait connaissance, que Balzac découvre que l'un de ses oncles, au pays, va être condamné à mort pour le meurtre d'une jeune femme. Il ne peut le croire et il décide de se rendre sur place et de refaire l'enquête afin d'en savoir plus. Pourtant, visiblement, son parent ne complique pas la tache des juges et fait tout comme s'il était le coupable ! Il aurait été le futur père du bébé à venir d'une domestique et l'aurait étranglée au détour d'un chemin plutôt que de reconnaitre la naissance. Pourtant, quand Balzac et son adjoint cherchent des indices, rien ne semble correspondre et ils disposent de suspects beaucoup plus convaincants.

L'oncle d'Honoré de Balzac fut-il injustement condamné à mort par le tribunal d'Albi ? C'est autour de ce fait historique avéré qu'Hervé Jubert tisse l'intrigue de son roman. Les « Balssa » sont effectivement originaires du Tarn. Le père d'Honoré est né au lieu-dit « la Nougayrié » à Montirat dont il est parti à l'âge de 20 ans après avoir été emprisonné. Ce fait est d'ailleurs évoqué dans le roman.

Le mot du maire :

L'année qui s'achève a une nouvelle fois mis en lumière la force de notre commune : celle d'un territoire vivant, solidaire et engagé. Je tiens à remercier l'ensemble des habitants, les entreprises, les agents municipaux et tous les bénévoles qui, par leur implication quotidienne, contribuent à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

L'année à venir sera porteuse de nouveaux défis. La municipalité poursuivra son action avec la même exigence. Plus que jamais, les valeurs de solidarité, de respect et de dialogue devront nous rassembler.

C'est avec une profonde sincérité que je vous adresse, au nom du conseil municipal, du personnel communal et en mon nom personnel, **mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite** pour vous-mêmes et pour vos proches.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 10 Janvier à la salle des fêtes de Bar pour la cérémonie des vœux et partager la galette à partir de 14 heures.

Le Maire

Compte rendu des conseils municipaux :

- le 11/06/2025 : - Adoption du contrat collectif de prévoyance avec adhésion facultative
  - Décision modificative du budget d'assainissement
- le 11/07/2025 : - Maîtrise d'œuvre création de la station d'épuration de Bar
- le 24/09/2025 : - Avenant n°1 à la convention d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme
  - Révision des loyers au 01/01/2026
  - Délibération de principe pour le recrutement d'agents contractuels de remplacement
  - Approbation de l'extension du périmètre du SMELS aux communes de FLAVIN, LE VIBAL, PONT DE SALARS, PRADES DE SALARS, SALMIECH, TREMOUILLES pour le compétence "ASSAINISSEMENT COLLECTIF"
  - Instauration de permis de démolir sur le territoire communal
  - Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie
  - Décision modificative commune de Bor et Bar 2025
- le 31/10/2025 : - Indemnisation des heures tracteur Chantal CARLES
  - Consultation des entreprises, demande de subventions pour la station d'épuration de Bar
- le 13/11/2025 : - Subvention à l'ADMR de Najac
  - Participation obligatoire de la commune au financement de la protection sociale complémentaire santé
  - Convention de gestion de la VIA FERRATA– ROC DU GORB
  - Modification des compétences d'Ouest Aveyron Communauté pour l'exploitation de l'abattoir de la commune
- le 18/12/2025 : - Compte-rendu de l'appel d'offres de la station d'épuration de Bar et demande de subventions
  - Organisation de la cérémonie des vœux
  - Révision du tarif de la redevance assainissement
  - Fixation du taux de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

REPAS DES VOISINS

A BAR

Des tables dressées,
des rires partagés,
des liens qui se tissent.

Les repas de voisins font battre le cœur de la commune.

A AURÉLIE

Repas de Juillet 2025

Rando/cyclistes
lors de la fête de
Juillet 2025

Expo/Rando
d'anciens tracteurs
Juillet 2025

Déjeuner aux tripoux
Janvier 2025

COMITE DES JEUNES

Avant de vous en dire un peu plus sur les évènements à venir, le Comité des Jeunes tient à vous présenter ses vœux les plus chaleureux pour 2026 ! Que cette nouvelle année amène santé, joie, bonheur et prospérité au sein de votre foyer. Enfin, que ces 365 jours à venir nous donnent l'occasion de partager de beaux et bons moments de convivialité tous ensemble dans notre petit village.

La fête de l'été achevée, le Comité vous propose deux dates afin de retrouver au cours de l'hiver :

- Le **dimanche 04 janvier**, de 08h à 14h, nous vous attendons à la salle des fêtes à Bar pour un déjeuner à la fourchette. Au menu, tripous ou chou farci (tarif 14 € : assiette de charcuterie, trio de tripous et son patanou ou chou farci et son patanou, fromage blanc fermier, café et verre de vin compris). Inscription obligatoire au plus tard le 27/12, réservation au 06 24 80 40 89 ou 06 82 94 37 95.

- - Le **samedi 14 mars**, à partir de 19h30 toujours à la salle des fêtes, nous vous proposerons d'embarquer au Pays Basque, le temps d'un repas. Là aussi, les réservations seront de mise 06 24 80 40 89 ou 06 82 94 37 95. Plus d'informations sur cette soirée seront à venir très prochainement.

Le printemps et ses beaux jours seront propices au retour de notre trail « Les Lacets du Viaur », **le 8 mai**, comme à l'accoutumée nous vous proposerons deux parcours (10 et 20 km) pour vous dégourdir les jambes et travailler votre cardio mais avec de nouveaux itinéraires ! Nous n'oublions pas les pitchouns qui auront eux aussi leur propre parcours. Pour les marcheurs, un itinéraire de randonnée sur 10 km vous sera proposé.

À midi, rendez-vous place du village pour vous régaler avec la potée des Barots. Les inscriptions seront possibles à la fois en ligne en amont de cette journée ou bien directement sur place, le jour J. Afin de contribuer à la pleine réussite de cette journée, nous aurons besoin de l'aide précieuse de petites mains (inscriptions, ravitaillement, signaleurs). Une réunion d'information est prévue afin d'organiser au mieux cette manifestation, la date vous sera communiquée ultérieurement.

Enfin, que serait un été à Bor et Bar, sans notre traditionnelle fête votive !

Vous pouvez dès maintenant noter d'une croix rouge sur votre calendrier le week-end des **17, 18 et 19 juillet** pour venir festoyer avec nous ! Les détails de la programmation vous seront dévoilés un peu plus tard, le Comité travaille activement à vous concocter un week-end de folie.

Al cop qué bé !

L'équipe du Comité

Ces moments de rencontre et de convivialité permettent aux habitants d'échanger, de partager et de renforcer la cohésion sociale au sein de la commune.

A BOR

ET NOS DECHETS ALORS ?

La fin d'année représente un pic de consommation et donc de production de déchets. Entre cadeaux, repas festifs et décorations, nos poubelles débordent ! **C'est le moment idéal d'adopter des gestes de tri simples qui pourraient permettre à nos déchets d'avoir une nouvelle vie.**

Dans le conteneur de tri sélectif, **je mets** : le papier-cadeau (même brillants ou avec des paillettes), les rubans en papier, les cartons d'emballage, les boîtes de jouets en carton avec fenêtre plastique, la papier bulle et les films plastiques, les emballages de chocolats et papillotes des fêtes, les emballages de saumon fumé et autres produits gastronomiques (après avoir séparés le film plastique du carton).

Dans le conteneur des ordures ménagères, je mets : les serviettes en papier des repas de fête, les rubans en tissu, les restes de repas si vous ne compostez pas.

Dans le conteneur à verre, je mets : toutes les bouteilles et les emballages en verre (bocaux de foie gras, de sauces, flacons de parfum etc.)

Réutiliser : une bonne option pour l'environnement !
Les emballages de produits achetés sur internet sont conçus pour être résistants et protecteurs, ils peuvent donc être réutilisés pour vos propres envois et pour le stockage. Certains papiers cadeaux pourront également resservir l'année prochaine.

Et le sapin de Noël naturel ?

Il se recycle et se dépose en déchèterie.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2025

En ce jour de recueillement national, nous avons rendu hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie à la France. Par leur sacrifice, ils ont défendu la liberté et les valeurs de la République.

Aux côtés des portes drapeaux, des élus et des habitants, la commune s'est rassemblée pour transmettre le souvenir, affirmer notre reconnaissance et rappeler l'importance des valeurs de paix, de liberté et de solidarité.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des habitants présents lors de la cérémonie du 11 novembre, témoignant ainsi de leur attachement au devoir de mémoire.

ASSOCIATION PETANQUE

Cette année avec la carte d'adhérent nous offrons un jeton (pile ou face).
Nous avons vendu environ 60 cartes.

Le 27 septembre a eu lieu le repas « la poule farcie » au boulodrome qui a réuni 82 personnes.

Remise du trophée au gagnant Mr P Bourideys offert par Mr Daniel Clapie

Le bureau souhaite de

Bonnes Fêtes de fin d'Année et surtout la Santé.

BONNE ANNEE 2026

LES BUTINEURS D'IDEES

L'association « Les Butineurs d'idées » poursuit sa belle dynamique. Cet été, nous avons organisé notre guinguette estivale qui devient un rendez-vous festif et intergénérationnel pour les amateurs de musiques et danses traditionnelles entrainés joyeusement par le groupe Astragale. Après une première partie initiation hip hop, chacun a pu danser, manger et boire dans le cadre magnifique de la place de BAR, grâce aux food trucks présents.

Début novembre, nous avons proposé pour la première fois, une Scène Ouverte qui a rencontré un grand succès avec 14 participants de la commune et d'ailleurs, prêts à monter sur scène pour partager leur passion et leur talent devant un public curieux et enchanté.

De la poésie, du théâtre, de la musique, de la danse, de la chanson…

Des amateurs investis, des spectateurs conquis… tout le monde en redemande !

Le 21 décembre, l'association a terminé l'année avec Le petit Prince qui nous a été raconté par la chanteuse et conteuse DO MONTEBELLO accompagnée par le musicien IVANS, tous deux de LUNAC. Une belle fin d'après-midi chaleureuse autour de ce récit philosophique raconté en mots et en musique. Les spectateurs ont pu ensuite partager un chocolat chaud et grignoter des douceurs concoctées par les Butineurs. Un bel avant-goût de Noël !

Le projet de la Chapelle des Capitouls, en dessous de Laurélie, a progressé aussi. Les fondations d'un des murs extérieurs a été révélé et consolidé, Fig. 3. L'objectif de ce projet n'est évidemment pas de reconstruire ce bâtiment mais, encore, simplement de préserver ce vestige de l'histoire religieuse de Bor et Bar.

Fig. 3

Fig. 4

Finalement, et avec l'accord du propriétaire, le début du chemin qui mène vers le four clandestin a été largement nettoyé et marqué par des panneaux, Fig. 4. Nous avons aussi commencé à installer quelques marches en rondins de bois pour faciliter l'accès près du four où le chemin est très en pente et parfois glissant. Ceci est un projet qui reste à terminer.

Bonne fêtes de fin d'année à tous et à toutes …….

et n'hésitez pas à venir nous rejoindre

le patrimoine de Bor et Bar a besoin de vous.

Et, si une fois par mois est un peu trop, même une ou deux fois par an vous serez toujours le bienvenu.

FOYER RURAL

Le foyer rural a poursuivi, dans l'esprit qui le guide, l'organisation de manifestations conviviales et festives ainsi que de moments de détente et de rencontres à travers diverses activités.

La fête du Foyer Rural s'est déroulée le 9 août. L'air était chaud et l'ambiance chaleureuse, les frites et les saucisses dorées à point et la bière bien fraîche.

A l'incontournable concours de pétanque l'après-midi, qui a donné lieu à la remise de 4 coupes, ont succédé l'apéritif et le repas musical. L'orchestre Carré d'As a ensuite animé le bal qui a mis le feu… au nouveau parquet de danse. Un grand merci aux participants et aux bénévoles qui, avec leur sourire et leur dévouement, ont permis ce succès.

Le Foyer Rural a tenu son **AG annuelle** le 7 octobre dernier.
Les comptes ont été approuvés et le bureau reconduit.
Le programme de l'année à venir a été validé.

La carte d'adhérent au Foyer Rural est maintenue à **15 euros**.
Cette carte permet de bénéficier de réductions de 5 euros sur le repas du 11

Le 11 novembre, l'air était plus frais mais le soleil toujours au rendez-vous. Après les cérémonies commémoratives et l'apéritif offert par la Mairie, 71 personnes se sont retrouvées pour partager le traditionnel « estafinado » au cœur d'un repas toujours aussi apprécié et qui a permis aux familles et amis de se retrouver.

Le Foyer Rural rappelle que les vendredis après-midi, depuis début octobre à la Salle des Fêtes, sont proposées diverses activités (jeux, randonnées…) ***ouvertes à tous****.*

Le 13 décembre, la bûche de Noël, offerte par le Foyer Rural, nous a réunis, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Et pour rajouter de la gaîté pendant les fêtes, le Foyer Rural a participé à la mise en place de la crèche de Bar et à la décoration des arbres de Noël de la commune.

Le Foyer Rural vous souhaite, à toutes et tous, une bonne et heureuse année 2026.

ASSOCIATION SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Malgré la difficulté de persuader les gens de quitter leurs foyers chauds maintenant que l'hiver approche, nous avons eu quelques matinées assez productives récemment.

Au mois d'octobre, nous étions un petit groupe à nettoyer les sautos en dessous du Rasinel, voir Fig.1(a) & (b). Ceci est une tâche qui revient régulièrement si nous ne voulons pas que ces anciens témoins de l'histoire viticole de Bor et Bar tombent dans l'oubli.

Fig.1(a)

Fig.1(b)

Remarquons, en passant, aussi ces sautos ne sont pas les seules de Bor et Bar :

En effet, elles sont assez répandues mais en général en très mauvais état - comme celle illustrée dans Fig.2.

Si vous connaissez d'autres exemples, nous serions intéressés d'en être informés.

Fig. 2

De plus, ces vestiges ont été proposés pour être inclus dans un inventaire des éléments distinctifs du Patrimoine du Rouergue.